



Compte Rendu : Réunion ETR 1 juillet 2025 à Tregeux (22)

Présents : Franck Robert / Kilian Collet / Cédric Roudot / Béatrice Rubéaux Grandin / Aldo Jouanny / Erwan Davigo / Ronan Fouéré / Erwan Briec / Erwan Guigo / Germain Ansaume / Selim Nifou / Margaux Poyard / David Bizouarn / Thierry Guilmoto

Excusés : Jean-Luc Bartoli / Gilles Quenet

Ordre du jour :

- Tour de table des commissions
- Informations fédérales suite au séminaire Houlgate
- Informations ligues
- Calendrier et Quotas
- Commission sportive régionale
- Projet sportif des comités et des commissions
- Divers (formation – SNR)

Point 1 : Tour de table des commissions

Côtes d'Armor : Rien de particulier à signifier sur le déroulement de l'année. Les actions prévues ont eu lieu conformément au calendrier.

Ille et Vilaine : Quelques moments de tensions au cours de l'année, la fin de la saison se termine bien. Erwan précise qu'il aura des questions pour la réunion ETR qui viendront sur certaines thématiques.

Morbihan : Germain se présente, son rôle sur la commission sportive sera réellement posé lundi prochain suite à la réunion de commission sportive départementale. Il est élu en charge du Para Judo et de la campagne de Labélisation des clubs. Une année qui n'a pas été facile pour les acteurs locaux, une équipe départementale qui doit se réorganiser et s'étoffer.

Finistère : Une année riche qui s'est bien déroulée. Les actions prévues ont eu lieu conformément au calendrier

Arbitrage : Ronan réitère l'annonce de sa démission. Nathalie Mellac prendra sa suite. La réunion arbitrage arrive d'ici deux jours pour une officialisation de son départ.

Grade et Para : Les deux commissions se sont croisées cette saison avec la mise en place d'un shiaï para adapté.

Jujitsu : David annonce sa démission en tant que responsable de la commission départementale de Jujitsu. Au cours de la saison, il y a eu un manque de mobilisation sur les régions jeunes. Le Shiaï Jujitsu s'est bien déroulé même s'il y a des ajustements de demandés (horaire entre autre). David souligne son envie de proposer un shiaï Jujitsu Ne-waza qui n'a pas encore été validé au niveau national. Le

jujitsu est un secteur en pleine modification au niveau fédéral. Il y a une attente de clarification sur les projets en cours.

- ➔ A voir s'il y a un maintien du Shiaï Jujitsu sachant que l'année prochaine la Bretagne organise la phase de qualification régionale pour les adultes.

Organisation des manifestations régionales (Franck) : Beaucoup de blessures à l'échelle régionale et nationale. Globalement les horaires annoncés ont été respectés. Il est souligné que l'équipe des Nanosaures / Enfoirés s'occupant du tirage au sort est un élément très positif dans sa mise en place. Il y a une réelle cohésion au sein de cette équipe ce qui est très appréciable. L'année prochaine, un temps spécifique de formation et d'échange se déroulera en même temps que le stage régional d'arbitrage. Une formation à l'échelle de la ligue se tiendra à minima une fois par olympiade. Il y a possibilité de travailler en interdépartemental pour former les équipes locales.

Pôle : Saison en ½ teinte. Ce qui est encourageant c'est qu'il y a 4 classés qui sont en 2^{ème} année. Un titre de vice-champion de France Cadet (Mattéo Noel)

Point 2 : Information Fédérale Sportive

Présentation de la nouvelle organisation de la filière de qualification qui concerne essentiellement les seniors D1. Le fichier est joint au CR pour expliciter les propos. Nous avons débattus des modifications sur la catégorie Seniors et Cadets qui sont les plus impactés.

Remarque : Les judokas souhaitant se qualifier vont devoir aller à la course aux points et aux tournois du fait que les 2 premiers issus des 3 premiers tournois soient qualifiés au D1.

Remarque de Thierry G. concernant les équipes jeunes : Est-ce que les clubs accordent une grosse importance au fait de monter en 1^{ère} division. Réponse partagée : c'est un objectif pour certains même si cela coûte cher. ➔ Choix de dynamique sportive.

Questions concernant la double licence par équipe de club : Un judoka prend sa licence individuel sur un club X. Il prendra une licence équipe sur un club Y pour combattre sur la Judo pro League début de saison 2025-2026. Pourra-t-il faire les équipes générées avec son club d'origine en 2025 ? Et les équipes mixtes avec son club d'origine en février 2026 ?

Réponse (donnée à l'issue de la réunion ETR après prise de contact avec le national) : Pour les équipes générées avec le club initial aucun soucis. Pas possible pour les équipes 2^{ème} division du mois de mai car un seul club par saison sportive par épreuve.

Point 3 : Grade

Suite à la CSDGE : il a été décidé de simplifier l'UV 4 du 1^{er} et du 2^{ème} dan.

1^{er} dan / 2^{ème} Dan : ½ journée à réaliser

3^{ème} dan et 4^{ème} dan : 1 journée dont une partie en pratique.

Equivalence :

Les arbitres et les commissaires sportifs à partir du département ont l'équivalence de cette UV 4 jusqu'au 4^{ème} dan.

Pour les jeunes officiels ayant participé à la coupe régional du jeune arbitre obtienne l'équivalence UV 4 pour le 1^{er} et le 2^{ème} dan.

Bilan Shiaï : 40 personnes qui n'ont pas pu combattre sur les shiaï malgré leur inscription sur extranet.

Les points positifs : meilleur qualité d'accueil. Présentation du déroulé de la manifestation auprès des candidats. Mail de retour positif. Effet rassurant sur la commission tirage au sort.

Point négatif : mécontentement et gestion des quotas attribués.

Ambition : Réaliser l'ensemble des shiaï avec une surface de tapis supplémentaire pour pouvoir accueillir l'ensemble des inscrits.

Le Shiaï Para Judo sera maintenu en Mai. Questionnement sur le Jujitsu car organisation des régions qualificatives au France l'année prochaine.

Point 4 : Formation

Point RH réalisé par Thierry G concernant les départs de Laurent Mottin et Erwan Briec (rupture conventionnelle). Arrivée de Cédric Roudot en tant que directeur de l'Organisme de Formation. Thibaut Cellier arrive en tant que responsable du pole Espoirs, prise des fonctions au 1^{er} septembre.

Utilisation de Team's pour sécuriser la mise en place des compétitions.

Point sur le CAF qui ne sera plus sur une semaine mais 2 week-end. Les socles spécifiques continueront de s'appuyer sur les actions départementales avec accord du responsable de la commission concernée.

SNR : venue de Romain Valadier Picard en attente de confirmation. Organisation du SNR sur une journée, paiement des bénévoles pour ce temps de formation. Soirée organisée le dimanche soir pour ceux s'inscrivant. Le SNR sera suivit de deux jours de formations continues.

Point 5 : Sportif

QUOTAS : Franck R. réalise un point sur le mode de calcul des quotas attribués à chaque département. Le choix est fait pour la catégorie Benjamin de favoriser le brassage de la population et donc de ne pas respecter stricto sensu le pourcentage de qualification lié au nombre de licenciés par département.

Cette saison, le 22 n'a pas pourvu le nombre d'arbitres demandé. Un malus est donc alloué sur les Benjamins.

Il est rappelé que les départements peuvent faire le choix sur la catégorie d'âge minime de ne pas sélectionner systématiquement les 9eme de la catégorie vers la région.

RAPPEL: Bien mettre en place la règle de poids des 10% concernant la catégorie Benjamin pour respecter les textes officiels de la fédération. 1^{ère} catégorie à positionner chez les benjamins -30kg. Il est demandé aux officiels de pesée des départements d'enregistrer le poids exact des benjamins à la pesée.

Pour les équipes benjamins et minimes, il est conseillé de laisser l'équipe en liste d'attente tant que celle-ci n'a pas informé de son arbitre de club (pouvant être présent au planning).

Les organisateurs de manifestation se laissent le droit en cas d'urgence et de retard d'organisation de modifier la formule de compétition en POULE + TABLEAU DIRECT au lieu de POULE + TABLEAU DOUBLE REPECHAGE.

Point 6 : Calendrier

Calendrier ok. Point sur l'attribution des tournois avec Ploërmel qui aura un Label régional, création d'un tournoi en remplacement du tournoi Kata pour le club du Kawatokan Label A cadet et Junior.

Le championnat Kata se tiendra donc plus tardivement dans la saison, les départements sont encouragés à se servir de cette manifestation pour sélectionner le couple kata qui participera à la coupe de France par équipe minime.

Point 6 : Rôle commission sportive régionale

Les responsables des commissions sportives départementales ne souhaitent pas modifier le fonctionnement. Sur l'attribution des bonus cadets juniors et 2d seniors, il n'y a pas de demande d'être spécifiquement sollicité.

Point 7 : Projet des OTD

Comité 22 : Mise en place d'une compétition à l'extérieur pour les minimes. Vendée ou Alençons. Mutualisation avec d'autres départements s'ils le souhaitent possible.

Comité 35 : Sortie des minimes à Orléans avant le championnat de France. Réalisation d'une sortie la saison prochaine pour les cadets 1 (à fixer)

Comité 29 : Poursuite du tournoi mixte et senior. Conserver une sortie à Alençons. Relancer la formation des enseignants.

Comité 56 : Conserver l'entraînement de masse suivi d'une rencontre amicale. Orléans a été réalisé mais vigilance sur la construction anticipée d'un budget la saison prochaine. Maintenir les actions avec randori ouvert à tous en auto arbitrage et les actions ceintures de couleur.

Il y a pour projet de revoir la forme des écoles arbitrages en les mettant à contribution des interclubs labélisés.

Divers

Erwan B propose de remettre des stages de quelques jours pour les Benjamins. Etre en capacité de faire venir un intervenant prestigieux pour encourager la participation de ces derniers.

Proposition au niveau du calendrier des catégories jeunes d'avoir un premier début de saison servant pour les équipes et une 2^{ème} phase avec les compétitions individuelles.

- ➔ Argumentaire : Les équipes peuvent servir de support pour « faire venir » à la compétition et préparer plus sereinement.

La réflexion doit être portée au niveau des commissions départementales pour une étude plus approfondie en janvier 2026 sur la prochaine réunion ETR.

Demande de replacer à l'ordre du jour en janvier le principe d'alliance de club pour les équipes benjamins – minimes pour retravailler la règle.